



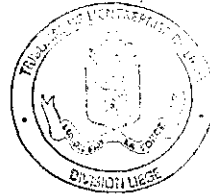
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23034090



27 FEB. 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0808 693 750
Nom

(en entier) : **Mathias, Vaz & Associés**

(en abrégé) : **CLP-BAV ASSUR**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Saint Hadelin (VIS) 17 - 4600 VISE**

Objet de l'acte : Modification dénomination de l'abréviation

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2023 :

"Le président constate que le capital est entièrement représenté, et qu'il n'y a pas lieu de justifier l'accomplissement des formalités relatives aux convocations, et que l'assemblée peut délibérer valablement sur tous les points à l'ordre du jour :

1. Modification de la dénomination de l'abréviation de la société

Après discussions et délibérations, l'assemblée, à l'unanimité prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : L'assemblée acte le changement de dénomination de l'abréviation CLP-BAV ASSUR pour la remplacer par l'abréviation suivante : MVA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures, date et lieu repris ci-dessus
Les membres du bureau ont signé,

Thierry MATHIAS
Administrateur

Manuel VAZ-FERNANDES
Administrateur

DPAC SRL
Administrateur

ELEVEN STRATEGY SRL
Administrateur

COS MANAGEMENT SRL
Administrateur

RED ORIGIN SRL
Administrateur"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).